



CERTIFICAT DE CONFORMITE

CE N° 0380- CPD – 0187

FCBA
Organisme notifié N° 0380

Dans le cadre de la Directive 89/106/CEE du Conseil des Communautés Européennes du 21 décembre 1988, relative au rapprochement des dispositions législatives, réglementaires et administratives des Etats Membres concernant les produits de construction (Directive Produits de Construction – DPC), modifiée par la Directive 93/68/CEE du Conseil des Communautés Européennes du 22 juillet 1993, il a été établi que les produits de construction marqués CE pour usage non-structurel :

PANOFLAM P2 E1 M1
ou
NOVODAL Sécurité P2 E1 M1 / NOVOBLOC Sécurité P2 E1 M1

Épaisseurs : 8 à 35 mm
Masse volumique : 750 à 610 kg/m3

INNOVUS Sécurité P2 E1 M1

Ou
Madéra SL2 / Madéra Vector
Épaisseurs : 8 à 30 mm
Masse volumique : 750 à 610 kg/m3

Fabriqués par :

Société ISOROY Auxerre
BP 377
89006 AUXERRE CEDEX FRANCE

sont classés

B, s2(*), d0 selon EN 13501-1

(Rapports de classement européen n° CTBA 04/RC010 et 011)

(*) s3 pour les panneaux Panoflam P2 d'épaisseurs inférieures à 10 mm.

Classement valable avec ou sans lame d'air sur un substrat classé A2.

Ces produits ont été soumis aux essais de type initiaux réalisés par FCBA, Organisme Notifié n° 0380 pour cette caractéristique et ont été soumis par ce fabricant aux essais de type initiaux relatifs aux autres caractéristiques concernées, et font l'objet par ce fabricant d'un contrôle de la production. FCBA, en tant qu'Organisme Notifié, a réalisé l'inspection initiale de l'usine et du contrôle de la production en usine, et réalise la surveillance continue, l'évaluation et l'acceptation du contrôle de la production en usine.

Ce certificat atteste que toutes les dispositions concernant l'attestation de conformité du contrôle du produit correspondent au système d'attestation de niveau 1 pour éléments non-structurels, telles que décrites dans l'Annexe ZA de la norme de référence EN 13986.

Ce certificat a été délivré pour la première fois le 26/03/04 et, sauf annulation ou suspension, demeure valide tant que les conditions précisées dans la norme NF EN 13986 et relatives au contrôle de production en usine, ou ce contrôle lui-même, n'a pas fait l'objet de modifications significatives, et au plus tard jusqu'au 31 décembre 2011.

Délivré à Paris le 03/01/2011

N° 302/11/0187

Le Directeur Qualité

Alain HOCQUET



10, avenue de Saint-Mandé
75012 Paris
Tél. : +33 (0)1 40 19 49 19
Fax : +33 (0)1 43 40 85 65
www.fcba.fr